

## Marie Moret à Victor Barca, 2 juillet 1899

Auteur·e : [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

### Informations sur le document source

CoteInv. n° 1999-09-60

Collation1 p. (413rbis)

Nature du documentCopie manuscrite d'un manuscrit

Lieu de conservationFamilistère de Guise

### Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Victor Barca, 2 juillet 1899, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 20/12/2025 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/53706>

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

### Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [2 juillet 1899](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Barca, Victor](#)

Lieu de destination Charleville-Mézières (Ardennes)

# Description

RésuméMarie Moret accuse réception du mandat de 10 F envoyé par Victor Barca pour son réabonnement au *Devoir*.

NotesSur le folio 413r sont copiées la fin de la lettre de Marie Moret à Émile Venet du 28 juin 1899 (copie à la presse) et la carte de Marie Moret à Victor Barca du 2 juillet 1899 (copie manuscrite)

SupportTexte manuscrit à la mine de plomb.

## Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#), [Finances personnelles](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 29/09/2024

---

443

Il ne faut pas que  
le voiturier revienne  
sans rapporter le  
four, son condensier  
et les deux bouteilles  
du tuyau démontés,  
mais donc il faut que  
vous soyez là pour  
lui livrer ces objets.

Il vous plaît de nous  
dire, Monsieur, mes  
perfaites circonstances

M. Gauvin

carte  
2 juillet 1499

Réant:

a l'heure, la cause réception,  
il paraît de son mandat  
extra brûlé pour réabonnement  
d'un an au journal hebdomadaire  
et délivrer d'agréer temps  
à son dess. toutement  
les plus distinguées -